Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

USAGE INTERNE SEULEMENT

J	M	A

Date d'inscription

Numéro de référence du site

M. le Directeur Général
Direction Générale des Forêts (DGF)
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques
30 Rue Alain Savary
1002 Tunis
Tunisie

Tél : 00.216.71.891497
Fax : 00.216.71.794107
Email : abdelhamidkarem@yahoo.fr

2. Date à laquelle la FDR a été remplie : janvier 2007

3. Pays: Tunisie

4. Nom du site Ramsar : **Djerba Bin El Ouedian**

(Le site est également connu sous les noms de « Ras El Kastil » (le cap Kastil) ou de « Sebkhet Kastil »).

5. Carte du site incluse :
Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): ***oui*** ☑

b) format numérique (électronique) (optionnel): ***oui*** ☑

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude)**:** 33°40'N, 10°55'E

7. Localisation générale:
Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Le site s'intègre dans le Golfe de Gabès, qui s'étend sur à peu près 200 kilomètres entre Sfax et la frontière libyenne. Zone côtière du sud-est du pays, sur l'île de Djerba ; Gouvernorat de Medenine, Délégation de Midoun ; commune de Midoun. Située sur la côte sud-est de l'île, entre Bordj Aghir, El Kantara et le littoral continental à Merset Aghir.

8. Élévation: (moyenne et/ou max. & min.)

0 m (niveau de la mer).

9. Superficie: (en hectares)

12.082 hectares

10. Brève description:
Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.
L'île de Djerba, d'une superficie de 514 kms^2, a la forme d'une molaire géante, dont la couronne est dirigée vers le nord et les racines plongent vers le sud, sans rejoindre tout à fait le continent. La mer, peu profonde, passe entre les molaires et le continent par deux détroits. Le site Ramsar nommé Bin El Ouedian (« entre les deux oueds ») se situe sur la côte sud-est de l'île, à l'emplacement du détroit oriental; il comprend : une langue de sable appelé Bin el Ouedian, sur lequel est situé l'ancien fort de Bordj El Kastil : une zone d'eaux marines soumises à l'effet de la marée; une zone de haut-fond, en expansion sous l'influence d'une sédimentation accrue ; la côte sud de l'île de Djerba, qui abrite le site romain de Méninx ; la digue d'origine romaine qui rattache le village d'El Kantara (« le pont » en arabe) au continent ; et enfin une partie du littoral du continent en face de l'île.

Le site fait partie du Golfe de Gabès, qui est caractérisé par l'amplitude de sa marée (2.4 mètres à Gabès, un peu moins ailleurs, des amplitudes uniques en Méditerranée en dehors de la Lagune de Venise en Haut Adriatique). De ce fait, il abrite une flore tout particulière et une faune remarquable pour ses mollusques, ses gastéropodes, ses poissons et ses oiseaux d'eau.

L'île de Djerba a connu un rapide essor touristique dans les quarante dernières années, ce qui a provoqué des pressions anthropiques de toutes sortes. Bin El Ouedian (avec Ras Rmel et Guellala) est une des rares zones de l'île restées jusqu'à présent peu influencées par ces pressions ; le classement Ramsar contribuera à garantir leur survie. La langue de sable Bin El Ouedian (mais pas le site Ramsar en entier) figure parmi la vingtaine de zones sensibles du territoire tunisien, choisies par le Programme national de gestion de zones sensibles, lancé par le Ministère de l'Environnement en 1995 ; les zones sensibles sont définies comme « espaces qui caractérisent le patrimoine naturel national, présentant un ensemble d'éléments dans un écosystème fragile et constituant une paysage naturel remarquable, menacé par la dégradation ou l'utilisation irrationnel et soumis à une pression anthropique qui risque de les déstabiliser ».

La préparation de la présent fiche s'appuie sur le « Projet d'Aires Spécialement Protégées à l'île de Djerba en Tunisie » (ASSIDJE, 2000) et le rapport « Gestion de Zone Sensible : Bin El Ouedian » (APAL, 1999).

11. Critères Ramsar:
Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).

1 • **3** • **4** • **6** • **8**

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus**:**
Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

Critère 1
Bin El Ouedian répond aux conditions du Critère 1, car il s'agit d'un exemple représentatif d'un type de zone humide rare de la région biogéographique concernée, c'est-à-dire une zone soumise à la marée (rare en Méditerranée). De ce fait, il abrite une flore tout particulière et une faune remarquable

pour ses mollusques, ses gastéropodes, ses poissons et ses oiseaux d'eau. D'ailleurs le site est un bon exemple d'une zone de dunes et de marais, typique des côtes méditerranéennes, en état naturel.

Critère 3
Le site répond aux exigences du Critère 3, car il abrite d'importantes populations végétales, aviaires et halieutiques typiques des zones soumises à la marée en Méditerranée (pour le détail des espèces, voir les sections 19 et 20) et apporte donc une contribution importante au maintien de la diversité biologique de toute une région.

Critère 4
Le site remplit aussi les desiderata du Critère 4, car elle abrite des espèces animales à un stade critique de leur cycle de vie ; il s'agit notamment d'oiseaux d'eau migrateurs, qui y trouvent un lieu d'alimentation en hiver, stade critique, sur les vasières (et en particulier la spatule blanche *Platalea leucorodia*, différentes espèces de goéland *Larus* sp., la sterne caspienne *Sterna caspia* et plusieurs espèces de limicoles) ; d'autres espèces de limicoles y trouvent un point d'arrêt essentiel aux cours de leurs migrations entre l'Afrique et l'Europe (bécasseaux, chevaliers) ; enfin, certaines espèces (parmi elles l'aigrette garzette *Egretta garzetta*, le chevalier gambette *Tringa totanus,* le goéland leucophée *Larus michahellis,* et les sternes pierre-garin *Sterna hirundo* et naine *S. albifrons*) y trouvent un lieu de nidification en été.

Critère 6
Bin El Ouedian correspond également aux conditions du Critère 6, car il abrite, habituellement ≥ 1% des individus de la population biogeographique des espèces ou sous-espèces d'oiseau d'eau, en l'occurrence du flamant rose *Phoenicopterus (ruber) roseus* (hivernage de 500 à 3000 individus ; seuil 1.000) et de spatule blanche *Platalea leucorodia* (présence hivernale de 150 à 500 individus ; seuil 120. (NB : Les résultats nationaux des recensements hivernaux d'oiseaux d'eau, organisés en Tunisie depuis les années 1960 et coordonnés au niveau international par Wetlands International, n'ont été analysés en détail, ni publiés jusqu'á présent ; pour exploiter le critère d'1%, il faut donc se servir des données d'Isenmann *et al* (2005) et des observations non publiées de l'Association des Amis des Oiseaux – AAO – et de M. Smart).

Critère 8
Enfin le site, quoique moins important que Bahiret el Bibane, remplit le Critère 8 : les zones de mer servent de lieu de séjour et de source d'alimentation aux poissons migrateurs (qui se reproduisent en mer) d'une grande partie de la Mer Méditerranée et notamment les Sparidés, les petits Serranidés et les Mugilidés.

---

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire)**:**
Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) région biogéographique: Paléarctique occidental

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence)**:** Biome Méditerranée-Afrique du Nord.

---

14. Caractéristiques physiques du site:
Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Bin El Ouediane est un bras de terre en forme de langue qui s'est développé en direction du sud, délimité par le cours de l'oued sous marin appelé oued el Kebir (« la grande rivière »). Il existe en

mer deux cours d'eau sous-marins, l'oued el Kebir et l'oued es-Seghir (« petite rivière ») - d'où le nom du site qui veut dire « entre deux rivières ». L'origine de ces cours d'eau remonte sans doute à l'époque à laquelle l'île était rattachée au continent. C'est une flèche littorale, formée par le courant de dérive littorale et avec des affleurements de l'Holocène, longue de 10 kms et large de 2 à 3 kms, en pleine évolution géomorphologique, tout comme Ras Rmel.

Entre la flèche de Bin El Ouediane et le littoral de l'île se trouve une zone de mer peu profonde appelée Mer de Bin El Ouediane ; cette mer est coupée par la digue qui porte la chaussée, d'origine romaine, que relie l'île au continent et qui forme la limite occidentale du site Ramsar ; cette digue a un effet de barrage, car il n'y a que peu d'endroits par où l'eau peut passer vers la Mer de Bou Ghrara ; entre la pointe de la flèche de Bin El Ouediane et le continent se trouvent les îlots Kilaat **;** les îlots Jilij forment l'extrémité sud-ouest du site. La sédimentation autour des îlots Kilaat n'a cessé d'accroître ces dernières années, pour des raisons liées sans doute aussi bien à l'effet de barrage de la digue qu'à l'augmentation des matériaux en suspension provoquée par les constructions récentes sur l'île.

La géologie est à base de sédiments marins, et les sols sont surtout de type limoneux et sablonneux.

Toute la zone est sous l'influence de la marée, la plus grande partie (en dehors du bras de terre, des îlots, et de la frange côtière) étant submergée à marée haute.

Le climat est du type méditerranéen : sec et chaud en été avec des brises de mer qui diminuent l'effet des chaleurs extrêmes ; tempéré et relativement humide en hiver. Pluviométrie annuelle moyenne de 230 mm, répartie sur 34 jours, surtout en début d'hiver (novembre). Températures moyennes de 27°C au mois de août, mois le plus chaud, et de 12.7°C en janvier, mois le plus frais.

---

15. Caractéristiques physiques du bassin versant:
Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

Djerba se caractérise par la platitude remarquable de sa topographie : le nom de galette lui a souvent été attribué. L'île fait partie de la zone soumise à la marée du Golfe de Gabès, entre Sfax et la frontière libyenne ; elle est située sur une plateforme marine entourée, surtout au sud, par des hauts-fonds marins.

Il n'y a pas de cours d'eau qui se jettent dans la zone marine du site Ramsar, composé surtout de zones de mer peu profondes. L'île de Djerba, jadis rattachée au continent, ressemble de très près, quant à sa topographie et sa structure géologique, aux autres régions du littoral sud tunisien, mais elle en diffère par ses données climatiques et hydrologiques (températures plus douces, pluviométrie légèrement plus élevée et surtout humidité permanente qui donne lieu à des rosées plus importantes).

La géologie est à base de sédiments marins, et les sols continentaux sont surtout de type limoneux et sablonneux.

---

16. Valeurs hydrologiques:
Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

Il s'agit d'une zone marine peu profonde, en voie de sédimentation à cause de la charge de sédiments et des interruptions (par la digue) de la circulation normale des courants marins. La langue de terre a tendance à se prolonger.

---

17. Types de zones humides

a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi.*

Zones humides marines/côtières

A : **Eaux marines peu profondes et permanentes**, dans la plupart des cas d'une profondeur inférieure à six mètres à marée basse; y compris baies marines et détroits.
B : **Lits marins aquatiques subtidaux;** y compris lits de varech, herbiers marins, prairies marines tropicales.
E : **Rivages de sable fin, grossier ou de galets**; y compris bancs et langues de sable, îlots sableux, systèmes dunaires et dépressions intradunales humides.
G : **Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux.**
H : **Marais intertidaux**; y compris prés salés, schorres, marais salés levés, marais cotidaux saumâtres et d'eau douce.

b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

A : 40% il s'agit des eaux de mer peu profondes ; (comme à Ras Rmel, on peut imaginer que cette zone se transformera un jour en lagune marine de type J)
B **:** 10% les eaux peu profondes hébergent d'importants herbiers marins
E : 20% comprend la flèche de Bin El Ouediane et les dunes qui longent le littoral de l'île et du continent.
G : 20% comprend la zone de vasières, découvertes à marée basse
H : 10% comprend les marécages entre les vasières et la dune

---

18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Les zones marines sont caractérisées par une végétation de phanérogames marines qui abrite une riche faune associée. Dans les eaux peu profondes et les marécages, la végétation dominante est une zone de sansouires (« Hmadha » en arabe). La végétation des dunes est caractérisée par des espèces psammophiles, résistantes à la sécheresse, aux embruns maritimes et à l'ensablement. Certains oiseaux d'eau (flamants, spatules, limicoles) trouvent leur nourriture dans les eaux peu profondes ou à marée basse ; à marée haute, ces espèces se retrouvent dans des dortoirs dans les marécages ou au bord de l'eau. Les îlots de Kilaat et de Jilij fournissent des lieux de nidification à une série d'oiseaux qui nichent par terre.

---

19. Flore remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la* FDR

Les principales phanérogames marines sont *Cymodocea nodosa* et *Posidonia oceanica,* avec également *Caulerpa*. Parmi les plantes halophiles typiques des marécages, on peut citer *Salicornia fruticosa, Arthrocnemum indicum, Halocnemum strobliaceum, Limoniastrum monopetalum,* et différentes espèces de *Limonium* et de *Frankenia.* Les espèces typiques des dunes consolidées

comprennent *Ononis natrix, Fumana thymifolia* et *Helianthemum kahiricum*. Il s'agit de plantes typiques des zones côtières et des zones peu profondes de la Méditerranée.

20. Faune remarquable:
Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Les espèces d'oiseaux rencontrés dans des concentrations d'importance internationale sont énumérées au point 12. Pour le flamant rose, il s'agit surtout d'hivernants venus des colonies nicheuses au nord de la Méditerranée. Les spatules blanches nichent dans des colonies en Europe centrale (et surtout le long du Danube), et viennent hiverner surtout dans les zones soumises à la marée du Golfe de Gabes ; les effectifs qui hivernent à Djerba (de l'ordre de 500 individus, sur une population estimée à 11.700) se réunissent la nuit dans un dortoir au Ras Rmel et se répandent au cours de la journée tout autour de l'île pour chercher leur alimentation, notamment dans la zone de Bin El Ouediane. Les vasières du site abritent, en hiver et aux passages de printemps et d'automne, une belle variété de limicoles. Les laridés, et notamment la sterne caspienne *Sterna caspia*, hivernent aussi en grand nombre. Les îlots Kilaat et Jilij, peu prospectées jusqu'à présent, fournissent des lieux sûrs de nidification à une gamme d'espèces et notamment à l'aigrette garzette, au chevalier gambette et aux sternes pierre-garin et naine.

L'importance du site pour les oiseaux a été marquée par le classement du site, sous l'appellation de « Bordj Kastil », par BirdLife comme Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO/IBA), site TN 036 (Fishpool & Evans 2001) ; la citation souligne l'importance du site pour les espèces mentionnées ci-dessus et au point 12.

Les herbiers de phanérogames marins abritent une faune de *Modiolus barbatus* et de *Ruditapes decussatus*, des gastéropodes endémiques *Gibbula umbilicaris, G. barbara* et *Jujubinus unidentatus*. Les poissons sont représentés par des Sparidés, des petits Serranidés et des Mugilidés.

21. Valeurs sociales et culturelles:
Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

La pêche est exercée dans les eaux marines peu profondes à l'usage de petites embarcations qui partent de la digue entre El Kantara et le littoral continental. Il s'agit d'une pêche plutôt artisanale exercée par les habitants locaux, car les eaux sont trop peu profondes pour permettre l'accès des grands chalutiers, et la production est loin d'atteindre les niveaux de production de Bahiret el Bibane. On récolte aussi les fruits de mer pour les restaurants et établissements touristiques.

Les deux pôles d'intérêt touristique sont d'une part le Fort au bout de la presqu'île, autrement appelé « Bordj Kastil » qui aurait été construit vers 1555 et dont le nom doit être en relation avec la Castille, et d'autre part les ruines romaines de Méninx. La future déclaration de « zone sensible » devra permettre de canaliser et do contrôler l'affluence touristique.

22. Régime foncier/propriété:

a) dans le site Ramsar:
Domaine de l'état ; la totalité du site est compris dans le Domaine Public Maritime (DPM).

b) dans la région voisine:
Les parcours et les terrains agricoles de l'île, tout comme la zone touristique vers l'est, sont généralement en propriété privée.

---

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):

a) dans le site Ramsar:
Une grande partie du site se compose d'une zone d'eaux marines peu profondes et de vasières, partiellement découvertes à marée basse. La dune est pratiquement inhabitée, avec un minimum de constructions, mais est soumise à une forte pression touristique en période estivale.

b) dans la région voisine /le bassin versant:
La limite septentrionale est formée par la principale route que relie El Kantara à la zone touristique et à Houmt Souk, ville principale de l'ile; au delà de cette route on rencontre une mosaïque, typique de l'île de Djerba, de plantations de palmiers et d'oliviers.

---

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:

a) dans le site Ramsar:
- La sur-fréquentation non contrôlée en période estivale
- Les prélèvements intenses sur les ressources benthiques, à la suite du ramassage des coquillages pour la consommation humaine.
- La pollution terrestre : déchets plastiques
- Le prélèvement du sable pour la construction locale.

b) dans la région voisine:
- Le développement fort rapide de l'infrastructure touristique.

---

25. Mesures de conservation en vigueur:
Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

« L'île de Djerba » (c'est-à-dire la totalité de l'île) est mentionnée chaque année sur l'Arrêté du Ministre de l'Agriculture relatif à l'organisation de la chasse, comme zone où la chasse est interdite. Cette mesure ne protège pas le milieu, mais l'appartenance au DPM donne un certain niveau de protection.

Un plan de gestion, établi à la suite de l'étude de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), connaît des débuts d'application.

---

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:
Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Les études exécutées par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) ont permis d'identifier, de caractériser et de proposer des solutions de gestion et d'aménagement d'espaces côtiers et marins étalés sur l'ensemble du littoral, et notamment pour 22 sites sensibles côtiers et marins. Bin El Ouediane est un de ces 22 sites, classé au niveau de vulnérabilité II (« Vulnérabilité

moyenne ») sur une échelle de I à V ; les 22 sites doivent être décrétés « zone sensible » (décret en préparation), ce qui devra contribuer à la résolution des problèmes énumérés au point 24.

L'APAL exécute actuellement un important projet du Fonds Mondial de l'Environnement (FME/GEF), le « Projet de protection des ressources marines et côtières du Golfe de Gabès » (projet GEF TF-054942-TN).

---

27. Recherche scientifique en cours et équipements:
Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Les recensements internationaux des oiseaux d'eau, coordonnés chaque année en janvier par Wetlands International, sont effectués par la DGF en collaboration avec l'Association des Amis des Oiseaux et couvrent, dans la mesure du possible, Bin El Ouediane.

Il n'y a pas pour le moment d'installations de recherche permanentes.

---

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:
Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Une des fiches signalétiques publiées fin 2005 par l'APAL sur les Sites Sensibles Littoraux de Tunisie est consacrée à « Bin El Ouediane ». Une gamme de structures d'accueil, à définir une fois que le décret établissant la zone sensible entrera en vigueur, est prévue dans le plan de gestion de l'APAL.

---

29. Loisirs et tourisme actuels:
Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Comme cela a déjà été indiqué sous les points 21, 23 et 24, le site est l'objet d'une forte fréquentation touristique, aussi bien dans le site lui-même qu'aux alentours. Cependant, ce tourisme est basé actuellement sur le tourisme classique de plage, et tient très peu compte de l'intérêt écologique du site. Les plans de gestion future misent sur un contrôle accru du flux de touristes et sur une valorisation de l'intérêt écologique et patrimonial du site.

---

30. Juridiction:
Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, Direction Générale des Forêts, Tunis, représenté à l'échelle régionale par le Commissariat régional du développement agricole (CRDA) de Medenine.

---

31. Autorité de gestion:
Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le mon du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

- Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)

2 rue Mohamed Rachid Ridha
1002 Tunis Belvédère
Tél : 00.216.71.840177

- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, Direction Générale des Forêts, Tunis, représenté à l'échelle régionale par le CRDA :

Commissariat régional du développement agricole (CRDA)
Arrondissement des Forêts
Conservateur du site Ramsar de Djerba Bin El Ouedian
Medenine
Gouvernorat de Medenine
Tunisie
Tél : 00.216.75.640.104

---

32. Références bibliographiques:

Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral - APAL (1999) : ***Gestion de Zone Sensible : La Presqu'île de Bin El Ouediane. Phase II***. Rapport polycopié préparé par la COMETE Engineering. 104p.

Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral - APAL (2005) : ***Sites Sensibles Littoraux de Tunisie : Bin El Ouediane***. Série de 22 Fiches signalétiques.

Association pour la Sauvegarde de l'Ile de Djerba - ASSIDJE (2000) : ***Projet de création d'Aires Spécialement Protégées à l'île de Djerba en Tunisie***. Rapport illustré d'un projet, dans le cadre du Programme de Micro-Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial, 95p.

Fishpool L D C & M L Evans (eds) (2001): ***Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation***. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No 11).

Hughes J M R, F Ayache, G E Hollis, F Maamouri, C Avis, C Giansante & J R Thompson (1996) : ***Inventaire préliminaire des zones humides tunisiennes***. Document préparé pour la Direction Générale des Forêts, et financé par la CEE (DG XII), le Bureau de Ramsar et l'US Fish and Wildlife Service. Unité de recherches sur les zones humides, Département de Géographie, University College London. 581 pp. (Voir site 249 « Sebkha el Quastil »).

Isenmann P, T Gaultier, A El Hili, H Azafzaf, H Dlensi & M. Smart (2005) : ***Oiseaux de Tunisie/ Birds of Tunisia***. Société d'études ornithologiques de France, 600pp.

Wetlands International (2002): ***Waterbird population estimates – Third Edition***. Wetlands International Global Series No. 12, Wageningen, The Netherlands.

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.
